

ORAMIP Bilan

Lettre bimestrielle d'information sur la qualité de l'air en Midi-Pyrénées

L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



2010 a été empreinte de changements importants dans la gouvernance de l'association, puisque le Bureau et le Conseil d'Administration de l'ORAMIP ont été renouvelés : ainsi, j'ai eu le plaisir de succéder à Jacqueline Alquier, qui a assuré pendant 9 années la présidence de l'ORAMIP, Bruno Magimel est devenu trésorier, remplaçant ainsi Bernard Duchêne ; José Cambou et Thierry Suaud sont désormais respectivement vice-présidente et vice-président de l'ORAMIP.

La direction de l'ORAMIP a également changé, puisque Jean-Pierre Della Massa, directeur depuis 1991, a fait valoir ses droits à la retraite le 25 décembre 2010 et Dominique Tilak lui a succédé le 1^{er} janvier 2011.

L'équipe de l'ORAMIP a mis toutes ses compétences et son énergie, au service de ses missions, malgré un contexte difficile, suite au décès, le 4 janvier 2011, après plusieurs années de lutte contre la maladie, d'Emmanuel Blet, responsable d'exploitation.

Je salue les personnels de l'ORAMIP qui ont su faire face et maintenir l'activité et le niveau d'expertise reconnue de l'Observatoire.

Vous trouverez, dans les pages de ce rapport : le bilan de la qualité de l'air pour chacune des villes, dans lesquelles des mesures sont réalisées quotidiennement, un bilan complet de la qualité de l'air par polluant dans la région Midi-Pyrénées ainsi que les résultats des études les plus marquantes menées par nos équipes, notamment avec nos partenaires industriels.

Vous pouvez également consulter sur internet :

- le Plan de Surveillance de la Qualité de l'Air de 2010 à 2015 (www.oramip.org)

- l'inventaire des émissions directes de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre par commune (www.climagir.org).

L'un des enjeux des années à venir est l'amélioration constante de la qualité, de la précision et de l'exploitation des données de cet inventaire, afin qu'il constitue un outil de référence pour le suivi et d'évaluation de la qualité de l'air dans les villes et sur les territoires de la région. De nombreux partenariats complémentaires seront mis en œuvre avec les villes et les départements pour que cet inventaire soit également un outil mutualisé, répondant aux besoins des collectivités en matière d'évaluation des gaz à effet de serre ; enfin, il sera un outil précieux pour l'ORAMIP de suivi dynamique de la qualité de l'air.

Ainsi, devant les perspectives enthousiasmantes qui se présentent à nous, je vous souhaite une excellente lecture et vous assure de la disponibilité des équipes de l'ORAMIP toujours soucieuses de mieux répondre à vos attentes.

Régine LANGE, Présidente de l'ORAMIP

L'ORAMIP lance le site internet CLIMAGIR Midi-Pyrénées

www.midipyrenees.climagir.org

Le site internet www.midipyrenees.climagir.org présente le bilan des rejets directs de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre pour chacune des communes de la région Midi-Pyrénées.

Ce site internet a pour objectif d'apporter des informations sur l'origine des émissions de polluants et propose des moyens d'actions pour limiter son exposition aux polluants de l'air et réduire ses rejets de gaz à effet de serre.



sommaire

- Page 1 Réseau de surveillance
- Page 2 Bilan 2010, Assurance qualité, ozone, réglementation
- Page 3 Dioxyde d'azote, monoxyde de carbone, dioxyde de soufre
- Page 4 Particules, benzo(a)pyrène, benzène
- Page 5 Métaux, hydrogène sulfuré, plomb, poussières sédimentables, chlorures, fluorures, dioxines et furanes
- Page 6 Radioactivité, études ponctuelles, inventaire
- Page 7 Communication, collaborations
- Page 8 Indices de qualité de l'air

Informar
Prévoir
Surveiller
Étudier

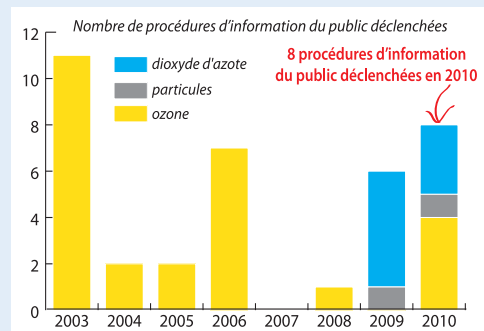


ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES
www.oramip.org

Bilan 2010 de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées

Évolution 2009-2010 mesures ORAMIP	En air ambiant de fond	Près du trafic	Normes à respecter		Valeurs à atteindre		
			Valeur limite		Objectif de qualité		Valeur cible
			En air ambiant de fond	Près du trafic	En air ambiant de fond	Près du trafic	En air ambiant de fond
Ozone	↗				dépassement		dépassement
Dioxyde d'azote	→	→	respect	dépassement	respect	dépassement	
Dioxyde de soufre	→	→	respect	respect	respect	respect	
Monoxyde de carbone		→	respect	respect			
Benzène		→		respect		dépassement	
Particules	→	↗	respect	dépassement	dépassement (PM _{2,5})	dépassement	respect
Benzo(a)pyrène	↘	↘	respect	respect			

Pour la première année en 2010, l'ORAMIP a déclenché des procédures d'information du public pour les 3 polluants réglementés : ozone, dioxyde d'azote, particules en suspension. En effet, l'ORAMIP enregistre depuis 2 ans des déclenchements de procédures pour les particules en suspension et le dioxyde d'azote. Ces deux polluants sont directement émis par le trafic routier et les chauffages.



ASSURANCE QUALITÉ

L'AFAQ a confirmé en 2010 la certification de l'ORAMIP.



RÉGLEMENTATION

Évolution réglementaire 2010

Un décret et un arrêté sont parus le 21 octobre 2010 afin de modifier les valeurs réglementaires relatives aux particules en suspension PM10 et PM2,5.

Les particules fines en suspension PM2,5 (inférieures à 2,5 microns) font désormais l'objet d'une surveillance dans chaque agglomération de plus de 100 000 habitants sur un site caractéristique de la pollution de fond urbaine. Pour la région Midi-Pyrénées, seule l'agglomération Toulousaine est concernée.

- Objectif de qualité : 10 µg/m³ en moyenne annuelle ;
- Valeur cible : 20 µg/m³ d'ici 2015 ;
- Valeur limite : 25 µg/m³ en moyenne annuelle à respecter pour 2015. D'ici cette échéance du 1^{er} janvier 2015, la valeur limite sera augmentée d'une marge de dépassement décroissante. Ainsi pour 2010, la valeur limite pour les particules en suspension était de 29 µg/m³ et elle sera de 28 µg/m³ pour 2011.

Pour les particules fines en suspension PM10 (inférieures à 10 microns), le seuil de déclenchement de la procédure d'information passe de 80 µg/m³ à 50 µg/m³ en moyenne journalière et pour le seuil d'alerte de 125 µg/m³ à 80 µg/m³ en moyenne journalière.

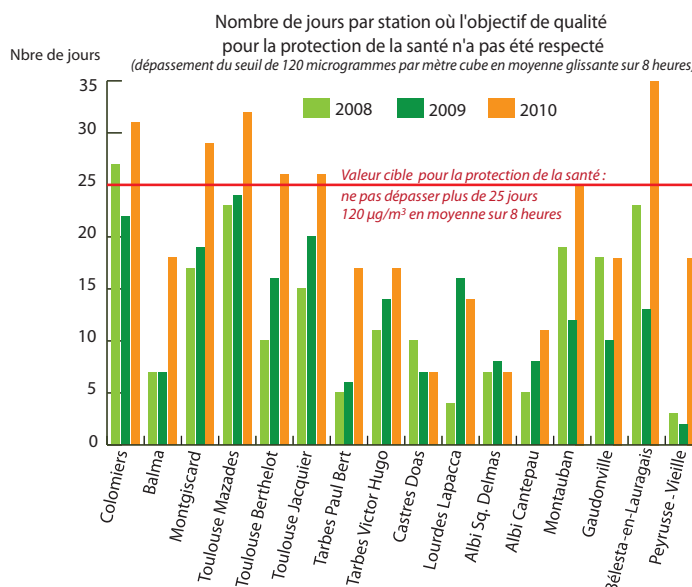
Ozone (O₃) : des niveaux élevés



L'ozone est produit par l'effet combiné du soleil et de la chaleur sur les polluants provenant de la circulation automobile et des industries. Les conditions météorologiques, notamment les températures, le taux d'ensoleillement et la vitesse du vent, sont donc des facteurs importants de la formation de l'ozone.

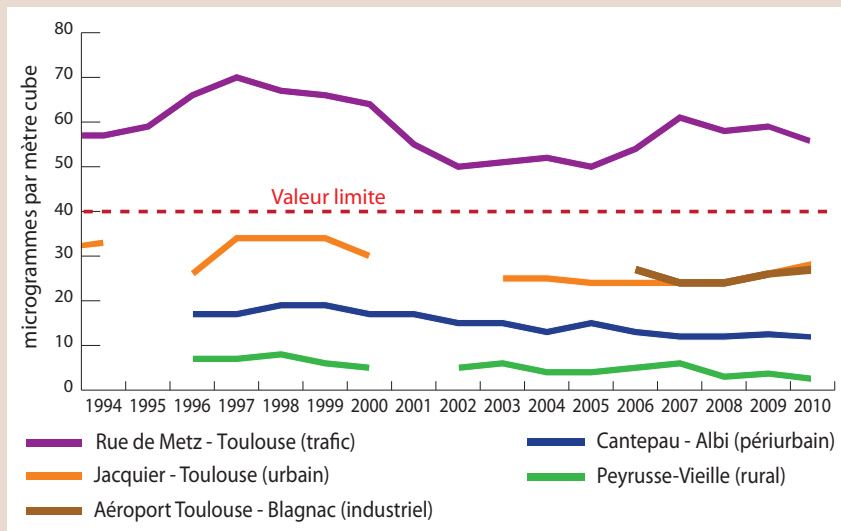
En 2010, la procédure d'information du public a été déclenchée sur prévision pour la journée du 8 juillet en Haute-Garonne, dans le Gers, les Hautes-Pyrénées et en Ariège. Bien que ce bilan semble assez positif en terme d'épisodes de pollution photochimique pour cet été 2010, il ne doit pas occulter l'objectif à long terme fixé par la réglementation concernant la protection de la santé humaine.

Ainsi, il faudrait que l'objectif de qualité de 120 µg/m³ en moyenne sur 8 heures ne soit plus dépassé. Or, au cours de cet été 2010, aucune station de mesures de l'ozone de la région n'a respecté cet objectif, ce qui indique que les niveaux moyens d'ozone restent élevés.



En 2010, toutes les stations de qualité de l'air enregistrent plusieurs dépassements de l'objectif de qualité pour la protection de la santé (120 µg/m³ en moyenne sur 8 heures). La valeur cible n'est pas respectée à Colomiers, Montiscard, Toulouse et Bélesta-en-Lauragais.

Tous les matins, retrouvez les prévisions OZONE pour les 2 jours à venir sur www.oramip.org



La valeur limite pour la protection de la santé de 40 µg/m³ en moyenne annuelle a été dépassée pour les stations trafic de Toulouse : rue de Metz, rue Pargaminières, place Saint-Cyprien et sur le périphérique.

3 procédures d'information du public ont été déclenchées les 18 janvier, 2 février et 16 mars dans l'agglomération toulousaine.

Le maximum horaire enregistré est de 253 µg/m³ sur le périphérique et 280 µg/m³ en fond urbain à la station de Toulouse-Jacquier. Il s'agit des concentrations en dioxyde d'azote les plus élevées enregistrées en air urbain de fond sur l'agglomération toulousaine depuis la mise en place du réseau de surveillance.

Tous les matins, retrouvez les prévisions DIOXYDE D'AZOTE pour les 2 jours à venir sur www.oramip.org

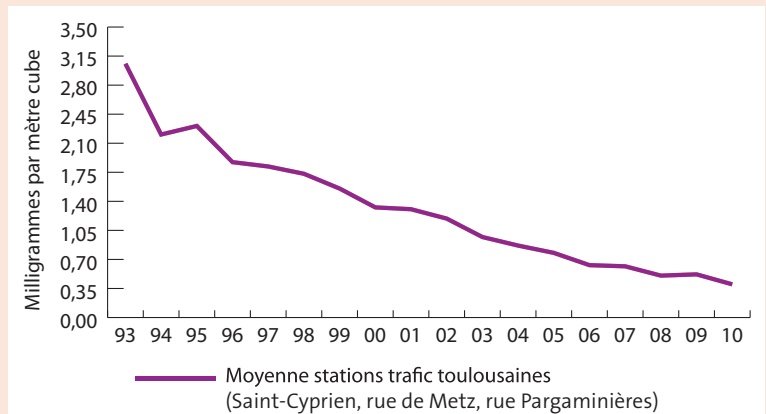
Monoxyde de Carbone (CO) : stable et faible



La valeur limite à ne pas dépasser pour le monoxyde de carbone est fixée à 10 milligrammes par mètre cube en moyenne glissante sur 8 heures.

En 2010, toutes les mesures de monoxyde de carbone ont respecté la réglementation.

Sur les stations de proximité automobile toulousaines, pour lesquelles ce polluant est mesuré depuis plus de 15 ans, les niveaux de monoxyde de carbone ont diminué d'au moins 80 % entre 1993 et 2010. Cette forte baisse s'explique par la généralisation des pots catalytiques.



Dioxyde de Soufre (SO₂) : teneurs faibles



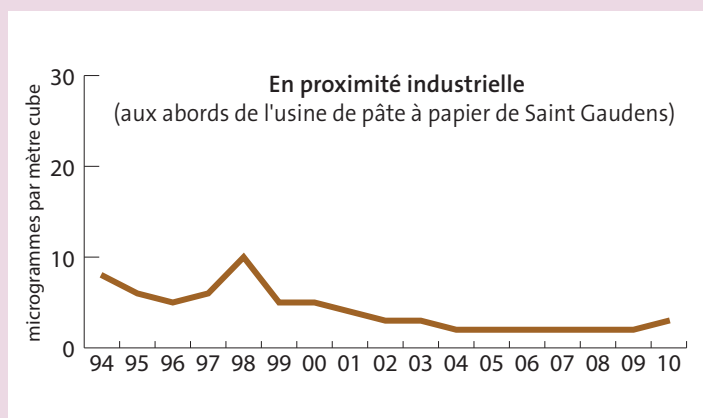
Teneurs très faibles pour toutes les typologies de stations.

En 2010, La pollution par le dioxyde de soufre se stabilise à des concentrations annuelles très faibles comprises entre 0 et 5 µg/m³.

Cette évolution est essentiellement liée à la diminution du taux de soufre dans les carburants, à l'amélioration du traitement des rejets industriels et à l'arrêt de certaines activités.

Depuis la fin des années 1990, les teneurs en dioxyde de soufre ont chuté de plus de 80 % sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées.

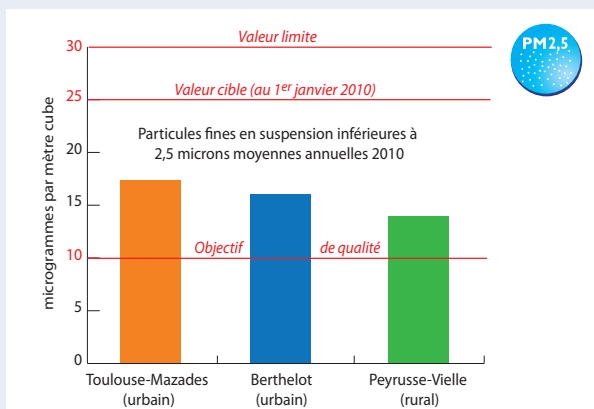
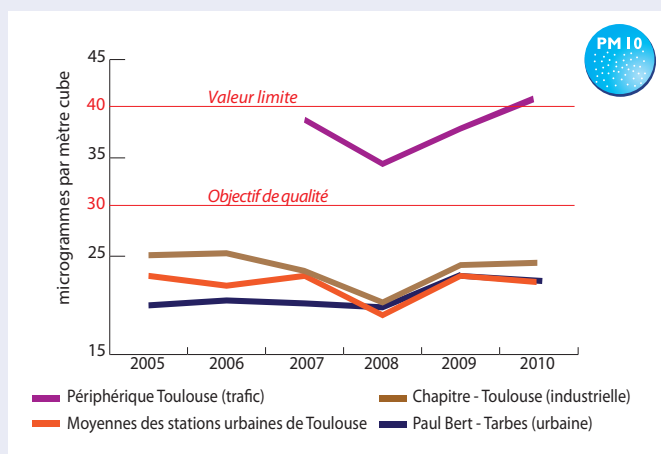
Les teneurs annuelles en proximité industrielle (Zone Fondreyre et boulevard Eisenhower à Toulouse, Lycée Daurat à Saint-Gaudens, La Magdelaine-sur-Tarn) respectent l'objectif de qualité fixé par la réglementation à 50 µg/m³ et la valeur limite pour la protection des écosystèmes (20 µg/m³).



PM10 (particules inférieures à 10 microns)

L'objectif de qualité (30 µg/m³ en moyenne annuelle) a été dépassé en 2010 pour la station de qualité de l'air située sur le périphérique de Toulouse (41 µg/m³). Pour tous les autres sites (trafic, urbain et industriel), la moyenne annuelle 2010 est inférieure ou égale à 25 µg/m³.

La procédure de recommandation et d'information du public (80 µg/m³ en moyenne sur 24 heures) a été déclenchée le 12 décembre 2010 pour l'agglomération toulousaine.



PM2,5 (particules inférieures à 2,5 microns)

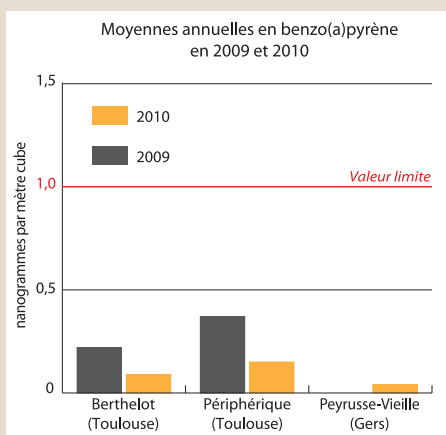
La valeur cible et la valeur limite sont respectées, contrairement à l'objectif de qualité qui ne l'est pas.

Les niveaux sont stables par rapport à 2009.

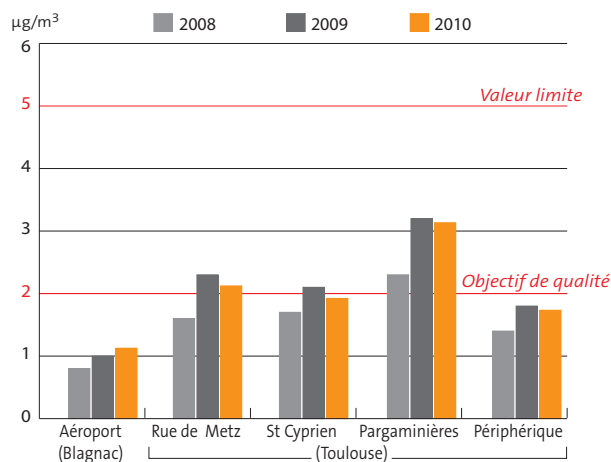
Benzo(a)pyrène : valeur limite respectée



En Midi-Pyrénées, le réseau de surveillance du benzo(a)pyrène est constitué de 3 sites : deux sont implantés dans l'agglomération toulousaine, l'un en site urbain, le second en proximité automobile, le troisième se trouve en zone rurale à Peyrusse-Vieille dans le Gers. **Tous les sites de mesures du B(a)P ont respecté la valeur cible de 1 ng/m³ en moyenne annuelle.** La teneur annuelle la plus élevée a été mesurée en bordure du périphérique toulousain (0,19 ng/m³).



Benzène : niveaux stables



En 2010, l'objectif de qualité (2 µg/m³) a été dépassé pour deux stations du centre ville de Toulouse, en proximité du trafic routier : Pargaminières, Metz.

En revanche, avec des moyennes annuelles comprises entre 1 et 3 µg/m³ selon les stations, la valeur limite est respectée (ne pas dépasser 5 µg/m³).

TAUX DE FONCTIONNEMENT DES ANALYSEURS

Le rendement annuel de l'ensemble du réseau automatique de l'ORAMIP est toujours très satisfaisant avec un taux de **97,2 %** en 2010.

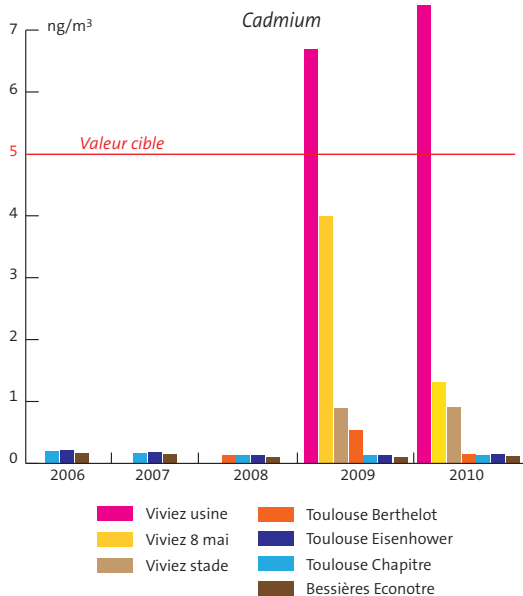
REPÈRES

mg/m³ = milligramme/m³ (millième de gramme par mètre cube d'air)
 µg/m³ = microgramme/m³ (millionième de gramme par mètre cube d'air)
 µSV = microSievert (unité de mesure de radioactivité)

Métaux : réglementation cadmium dépassée

Mtx

Les mesures de métaux lourds dans l'air ambiant dans l'environnement des incinérateurs de Bessières (Haute-Garonne) et du Mirail à Toulouse ont toutes respecté les différentes valeurs réglementaires. **La valeur cible n'est pas respectée pour le cadmium à Viviez dans l'Aveyron.** Les stations de Viviez suivent les actions de dépollution initiées par la société UMICORE depuis 2009.



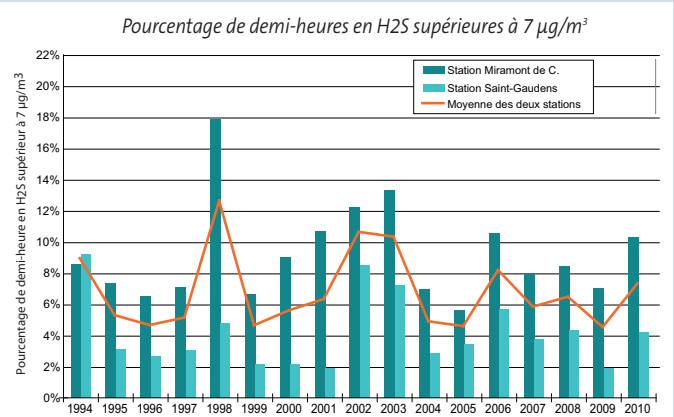
Hydrogène Sulfuré (H₂S) :

valeur d'exposition pour la santé respectée



L'ORAMIP surveille l'hydrogène sulfuré en proximité industrielle à Saint-Gaudens et Miramont de Comminges. L'année 2010 a été marquée par une augmentation du nombre de dépassements de la valeur guide de 7 µg/m³ sur une demi-heure (pour ne pas générer de gênes olfactives) par rapport à l'année précédente : 6,4 % (2008), 4,5 % (2009), 7,3 % (2010).

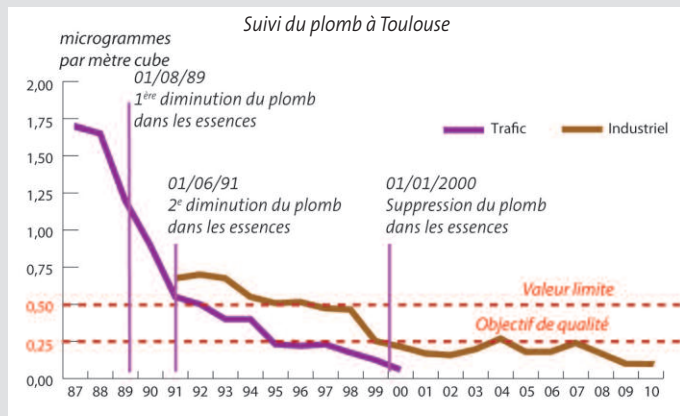
La valeur d'exposition ponctuelle pour l'absence d'effet sur la santé, fixée par l'OMS à 150 µg/m³ sur 24 heures, n'a jamais été atteinte depuis la mise en place du réseau de mesures.



Plomb (Pb) : objectif de qualité respecté

Pb

L'ORAMIP surveille le plomb en proximité industrielle au nord de Toulouse. **Toutes les stations ont respecté les valeurs réglementaires.**



Poussières sédimentables



En 2010, l'ORAMIP a suivi le fonctionnement des réseaux de retombées atmosphériques par jauges et plaquettes au sein de 15 sites industriels (5 réseaux de plaquettes et 10 réseaux de jauges).

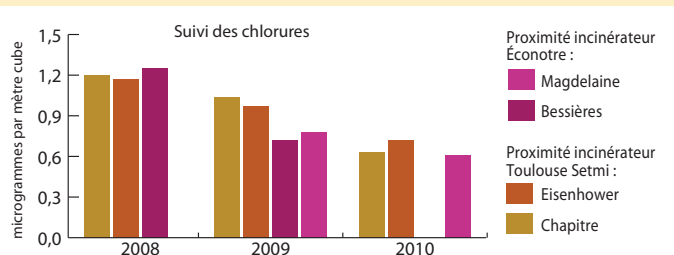
La valeur de référence est définie par le guide allemand TA Luft à 350 mg/m².j en matière de niveau d'empoussièrément dans l'environnement.

En 2010, deux réseaux ont constaté sur deux sites de prélèvements des concentrations annuelles supérieures à 350 mg/m².jour : il s'agit de la carrière Socaro à Salles-la-Source et la gravière Malet à Portet-sur-Garonne.

Chlorures et fluorures : réglementations respectées



Les concentrations en chlorures sont homogènes autour des deux incinérateurs de Bessières et de Toulouse-Mirail, avec une légère tendance à la baisse depuis 2008. Les prélèvements effectués en 2010 mettent en évidence des niveaux de chlorures faibles. Les concentrations en fluorures sont inférieures à la limite de détection des analyseurs et sont, par conséquent, en quantité négligeable autour de l'incinérateur de Bessières.



Plan de Surveillance de la Qualité de l'Air

Les organismes agréés de surveillance de la qualité de l'air doivent au minimum tous les 5 ans, élaborer un Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air (PSQA) qui tient compte des recommandations du Ministère du développement durable ainsi que des contraintes liées aux sources de pollution locales, à la configuration géographique du territoire ou aux conditions météorologiques locales. Le PSQA est un document de référence pour la surveillance de la qualité de l'air d'un territoire.

À l'échelle de Midi-Pyrénées, ce document a été réalisé pour la première fois par l'ORAMIP en 2005 pour la période 2005-2009. En 2010, l'ORAMIP a donc élaboré la deuxième édition du PSQA de Midi-Pyrénées pour la période 2010-2015.

À consulter sur internet : www.oramip.org



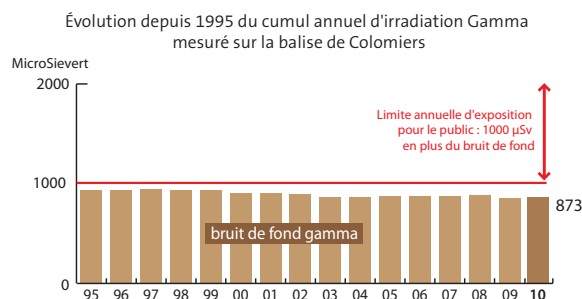
Radon : teneurs faibles

Les moyennes journalières de radon dans l'air ambiant extérieur ont toutes été inférieures à 20 becquerel par mètre cube (Bq/m³) en 2010. Ces teneurs 2010 sont faibles, représentatives de la plaine sédimentaire toulousaine.

La moyenne annuelle en radon sur 2010 a été de 3,9 Bq/m³, du même ordre de grandeur que celles des années précédentes.

Rayonnement gamma : aucune élévation anormale

En 2010, aucune mesure anormale liée à un événement radiologique accidentel n'a été détectée par la balise de l'ORAMIP (dans ses limites de détection).



QUALITÉ DE L'AIR : ÉTUDES PONCTUELLES ET PRÉVISIONS

ÉTUDES PONCTUELLES : 17 études ponctuelles de qualité de l'air ont été réalisées en 2010

Des moyens mobiles de surveillance de qualité de l'air ont été déployés en Midi-Pyrénées en 2010 : 2 stations mobiles et 1 cabine transportable. Les synthèses des études ponctuelles sont disponibles sur www.oramip.org

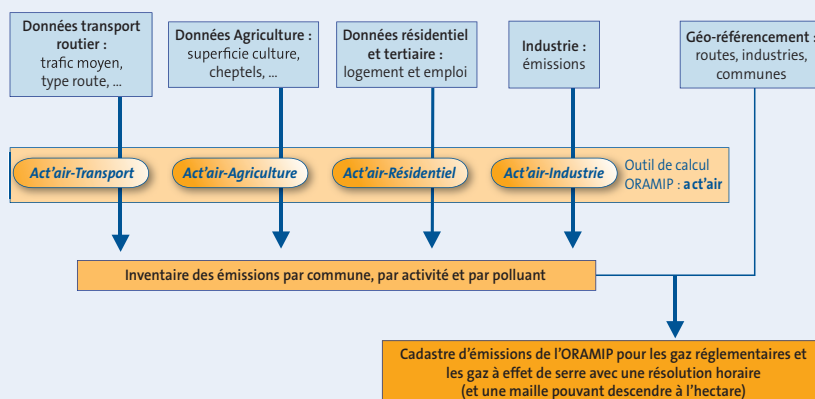
- Plan de déplacements urbains de l'agglomération toulousaine révisé à l'horizon 2020 (31)
- Évaluation de l'impact sur la qualité de l'air des murs végétalisés installés pont Raynal à Toulouse (31)
- Qualité de l'air aux abords de la Route Nationale 124 à Colomiers, École Paul Bert (31)
- Mesures de la qualité de l'air autour de l'incinérateur des boues de l'usine de dépollution des eaux usées de Ginestous-Garonne à Toulouse (31)
- Quantification de plusieurs polluants dans l'air à proximité de l'usine Tarnaise des Panneaux à Labruguière (81)
- Évaluation de la qualité de l'air au sein du Lycée CROS de Pamiers (09)
- Étude comparative et statistique - Station DOAS Toulouse (31)
- Étude comparative et statistique - Stations de l'agglomération du Grand Tarbes (65)
- Pesticides : rapport DRAAF sur Prélèvements CRUISER - Midi-Pyrénées
- Impact des émissions issues du trafic routier sur la qualité de l'air du Grand Rodez (12)
- Mesures d'odeurs autour de la station de récupération et de traitement des eaux de pluie de l'aéroport de Toulouse-Blagnac (31)
- État 0 - Ligne E Tramway de Toulouse (31)
- Pesticides : rapport DRAAF sur Prélèvements Imidaclopride - Midi-Pyrénées
- Rapport sur l'évaluation de la qualité de l'air sur le site de l'usine Rio TintoAlvan à Beyrède, 2 (65)
- Plan de Surveillance de la Qualité de l'Air de la ligne Bdu métro toulousain - 4^{ème} campagne de mesures - hiver 2009-2010 (31)
- État initial de la qualité de l'air aux abords de la RD902 (31)
- Impact d'un chantier de dépollution à Viviez (12)

RETROUVEZ LES RÉSULTATS
des études ponctuelles et
les prévisions sur internet :
www.oramip.org

ACT'AIR : L'INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS EN MIDI-PYRÉNÉES

En 2009, l'ORAMIP a entrepris, dans le cadre du Contrat de Projets État-Région, une actualisation de son inventaire des émissions directes de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Cet inventaire, des émissions, finalisé en 2010, a été baptisé Act'Air. Il répertorie quatre secteurs d'émissions (transport, industrie, agriculture, chauffage) et trente polluants, ainsi que les gaz à effet de serre.

Dès le 1^{er} semestre 2011, l'ORAMIP mettra à disposition sur internet les résultats de cet inventaire, par secteur et par commune, pour les 3 020 communes de Midi-Pyrénées sur www.climagir.org





INFORMATION ET COMMUNICATION

ORAMIP INFOS : LE 100^E NUMÉRO FÊTÉ EN 2010 !

Fin 2010, le bulletin bimestriel de l'ORAMIP, *ORAMIP Infos*, est tiré à 3 700 exemplaires/numéro. Le tirage au numéro est stable par rapport à fin 2009. Au total 14 800 exemplaires ont été diffusés en 2010.

ORAMIP Infos est également disponible en téléchargement sur Internet www.oramip.org > publications > bulletins



PRÈS DE 200 DEMANDES D'INFORMATION TRAITÉES

En 2010, l'équipe a traité 190 demandes d'information. Les données de qualité de l'air restent toujours la principale demande en 2010 (près du tiers des demandes), viennent ensuite les demandes de mises à jour de fichiers : inscriptions aux newsletters ou mises à jour d'adresses de réception des newsletters (ces demandes sont de plus en plus nombreuses : 13 % en 2009, 27 % en 2010) puis, en 3^e position, arrivent les demandes d'information générale (14 % en 2010).

> Principaux demandeurs :

- 1/ journalistes (21 % des demandes)
- 2/ collectivités (18 %)
- 3/ administrations (15 %)

Pour la 1^{ère} année en 2010, les journalistes sont les principaux demandeurs d'information. Quant aux demandes émanant des administrations, elles n'ont jamais été aussi nombreuses depuis 2006.

Un tiers des demandeurs ont été réorientés vers le site internet. L'information recherchée étant disponible sur internet, de moins en moins de demandes sont suivies d'un envoi de documentations, brochures, données : 12 % en 2010 (30 % en 2008, 25 % en 2009). La mise en ligne de formulaires de téléchargement de données explique en partie cette réorientation. Ajoutons que, dans 90 % des cas, le délai convenu avec le client a été respecté en 2010.

> Information recherchée :

- 1/ données de qualité de l'air (32 %)
- 2/ abonnements aux newsletters (27 %)
- 3/ information générale (14 %)

LE SITE INTERNET www.oramip.org

Le 1^{er} mars 2010, une nouvelle version du site internet a été mise en ligne. La navigation a été revue et séparée en 2 menus : l'un, en haut de l'écran, concerne les résultats de qualité de l'air ; le second, à gauche, est dédié à l'information générale. Cette nouvelle version, basée sur un logiciel libre de gestion du contenu, permet une actualisation plus souple du site en complète autonomie.

Dès sa mise en ligne, le nombre de pages vues a augmenté : + 18 % entre février et mars 2010.



1 Les résultats de qualité de l'air : indice du jour, carte de prévision, mesures en continu, synthèses d'études, historique des alertes, etc.

2 L'information générale : réseau de surveillance, textes réglementaires, fiches polluants, publications à télécharger, etc.

SENSIBILISATION

> Affiches : "Ton air sur le net"

Les affiches créées dans le Cadre du Contrat de Plan État-Région ont été adressées aux 530 établissements scolaires de la région Midi-Pyrénées en juin 2010.



AUTRES COLLABORATIONS

REGROUPEMENT des centres de ressources documentaires régionaux sur l'environnement

En 2010, une affiche de promotion du site internet a été créée et adressée aux partenaires et aux établissements scolaires de la région.

www.residemip.org



AIR QUALITY IN EUROPE

Les indices de qualité de l'air de Toulouse sont toujours diffusés sur le site internet européen de la qualité de l'air. Quarante-vingt villes participent en 2010 à ce projet européen.

www.airqualitynow.eu



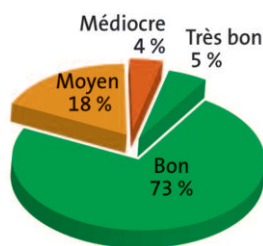


MAGAZINE FÉDÉRATION ATMO

Comme chaque année depuis 2005, la Fédération Atmo, Fédération regroupant toutes les AASQA (Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air en France), a publié son magazine. Pour l'édition 2010, l'ORAMIP a proposé les résultats de son étude sur "la qualité de l'air dans les transports quotidiens domicile-travail". À télécharger sur : www.atmo-france.org

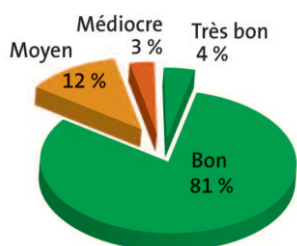


BILAN DE L'INDICE DE QUALITÉ DE L'AIR 2010



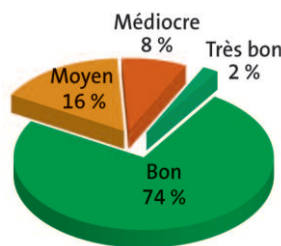
• **À Albi (Tarn) en 2010** : 78 % de l'année, l'indice de qualité de l'air s'est situé entre 2 (très bon) et 4 (bon). 4 % de l'année, l'indice a été médiocre, soit 14 journées avec un indice 6 (huit journées en hiver et six en été) et une journée avec un indice 7 (le 12 décembre 2010). Il n'y a pas eu d'indice mauvais ou très mauvais. Enfin, 18 % de l'année, près d'1 jour sur 5, l'indice de qualité de l'air a été moyen à Albi.

En hiver, l'augmentation des particules en suspension PM10 dans l'air ambiant a provoqué les huit indices 6 et l'indice 7, alors qu'au printemps et en été, l'ozone étant plus présent dans l'air ambiant, il a été à l'origine des indices 6 de mai à septembre.



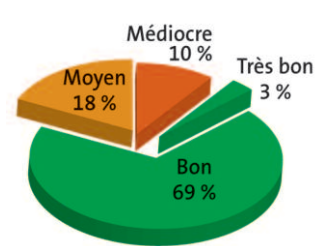
• **À Castres (Tarn) en 2010** : 85 % de l'année, l'indice de qualité de l'air s'est situé entre 2 (très bon) et 4 (bon). 3 % de l'année, l'indice a été médiocre, soit 10 journées avec un indice 6 (six journées en hiver et quatre en été). Il n'y a pas eu d'indices 7 (médiocre) à 10 (très mauvais). 12 % de l'année, l'indice a été moyen.

En hiver, l'augmentation des particules en suspension PM10 dans l'air ambiant a provoqué les six indices 6, alors qu'en été l'ozone étant plus présent dans l'air ambiant, il a été à l'origine des indices 6 de juillet et août.



• **À Tarbes (Hautes-Pyrénées) en 2010** : 76 % de l'année, l'indice de qualité de l'air s'est situé entre 2 (très bon) et 4 (bon). 8 % de l'année, l'indice a été médiocre, soit 24 journées avec un indice 6 (quinze journées en période hivernale et neuf en période estivale) et quatre journées avec un indice 7 (deux en été, deux en hiver). Il n'y a pas eu d'indices mauvais ou très mauvais. Enfin, un jour sur 6, l'indice de qualité de l'air a été moyen à Tarbes.

En hiver, l'augmentation des particules en suspension PM10 dans l'air ambiant a provoqué les deux indices 7 (médiocres) les 11 et 29 décembre, alors qu'en période estivale, l'ozone étant plus présent dans l'air ambiant, il a été à l'origine des indices 7 les 24 et 26 juin.



• **À Toulouse (Haute-Garonne) en 2010** : 72 % de l'année 2010, l'indice de qualité de l'air s'est situé entre 2 (très bon) et 4 (bon). 10 % de l'année, l'indice a été médiocre, soit 25 journées avec un indice 6 (médiocre), 12 avec un indice 7 (médiocre). Il n'y a pas eu d'indice mauvais ou très mauvais. Enfin, près d'un jour sur 5 en 2010, l'indice de qualité de l'air a été moyen à Toulouse (18 % de l'année).

Les douze indices 7 (médiocres) se sont répartis pour trois-quart en été, un quart en hiver. En hiver, l'augmentation des particules en suspension PM10 dans l'air ambiant a provoqué un indice 7 le 11 décembre, le dioxyde d'azote (NO₂) a été à l'origine de deux indices 7 le 18 janvier et le 16 mars, alors qu'en période estivale, l'ozone étant plus présent dans l'air ambiant, il a été à l'origine des neuf indices 7 enregistrés de juin à août.

	Qualité de l'air	Indices de qualité de l'air					Indices de pollution de l'air				
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Qualificatif	Très bon		Bon		Moyen	Médiocre	Mauvais			Très mauvais
ALBI	Total jours	0	18	123	140	66	14	1	0	0	0
	% par indice	0%	5%	34%	39%	18%	4%	0%	0%	0%	0%
CASTRES	Total jours	0	14	139	149	43	10	0	0	0	0
	% par indice	0%	4%	39%	42%	12%	3%	0%	0%	0%	0%
TARBES	Total jours	0	6	111	162	57	24	4	0	0	0
	% par indice	0%	2%	30%	45%	16%	7%	1%	0%	0%	0%
TOULOUSE	Total jours	0	12	103	147	66	25	12	0	0	0
	% par indice	0%	3%	28%	40%	18%	7%	3%	0%	0%	0%



Version intégrale du rapport d'activité 2010 de l'ORAMIP à consulter sur : www.oramip.org

ORAMIP Bilan 2010

ORAMIP Infos est édité par l'ORAMIP, Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées.

N° ISSN : 1777-3148. Dépôt légal : à parution

Directrice de Publication : Régine LANGE, Présidente de l'ORAMIP - Contenu rédactionnel : ORAMIP

Création et mise en page : Sunset Studio

ORAMIP, 19 avenue Clément Ader 31770 COLOMIERS - Tél. : 05 61 15 42 46 - Fax : 05 61 15 49 03 - E-mail : contact@oramip.org - Internet : www.oramip.org - Ligne AIR SANTÉ, Tél. 05 61 77 94 44. Publication non rediffusée en cas de données invalidées.

Édition réalisée dans le cadre du contrat de Projets État-Région



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

Fédération des associations de
surveillance de la qualité d'air



ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

